

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**D A T E :** Lundi 7 novembre 2016  
**H E U R E :** 19 h 30  
**L I E U :** Hôtel de Ville de Dunham

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M Pierre Janecek, maire  
MM. Kevin Mitchell  
Gaston Chamberland  
Neil Perkins  
Gérard Dalpé  
Mme Maguy Carpentier, conseillers  
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

---

### **ADMINISTRATION**

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**263-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé  
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

#### **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX**

**264-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'octobre 2016 soit  
accepté tel que rédigé.

Adopté.

#### **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

En vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, il me fait plaisir de vous  
présenter un rapport sur la situation financière de notre municipalité.

Les états financiers 2015 sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils présentent l'ensemble des  
activités financières de la Ville et incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans  
les activités financières de la RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS  
SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI, pour laquelle elle participe dans une proportion de  
25%.

Les états financiers 2015 nous présentent les résultats suivants, pour la municipalité  
seulement : des revenus de fonctionnement de 4 431 212 \$, des charges de 4 939 443 \$,  
des éléments de conciliation de 874 062 \$, des dépenses de financement de 320 915 \$, et  
des affectations nettes de 343 120 \$, résultant donc par un excédent de fonctionnement de  
l'exercice à des fins fiscales de 388 036 \$.

L'excédent de fonctionnement non affecté s'élève à 322 762 \$ au 31 décembre 2015.

Le rapport du vérificateur nous indique que ces états financiers consolidés donnent, dans  
tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de  
Dunham et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats  
de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de  
leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes  
comptables canadiennes* pour le secteur public.

Quant au programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018, celui-ci comportait des dépenses totales de 2 176 975 \$, comprenant principalement l'achat de véhicules et équipements pour les différents départements, les améliorations locales, dont un montant de 723 480 \$ provenant du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ), la fin de la conversion du réseau d'éclairage public au DEL, l'achat de génératrices pour 2 stations de pompage du réseau d'égout secteur lac Selby, l'achat de livres à la bibliothèque, l'achat de logiciels informatiques pour l'administration, etc.

Au 7 novembre 2016, les revenus de l'année courante s'élèvent à 4 619 709.61 \$ et les dépenses à 4 093 987.80 \$.

De plus, conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je désire vous faire part de la rémunération des membres du conseil. En 2016, la rémunération annuelle de base pour le maire est de 13 852.08 \$ avec une allocation de dépenses de 6 926.04 \$. Quant au traitement des conseillers municipaux, il est égal au tiers de celui du maire. Une rémunération additionnelle est versée aux membres du Conseil qui occupent une fonction particulière : le maire suppléant reçoit une rémunération égale à celle du maire lorsqu'il le remplace pour une période d'au moins 8 jours continus (versée à compter de ce moment jusqu'au jour où cesse le remplacement); membre d'une régie intermunicipale ou d'un organisme mandataire, 55,20 \$ par mois ou 113,73 \$ par mois s'il agit comme président, sauf si la régie ou l'organisme rémunère lui-même ses membres; président d'une commission du Conseil, 40,80 \$ par mois; membre d'une commission du Conseil, 25,50 \$ par mois. Une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de cette rémunération additionnelle est également payée auxdits membres.

J'espère donc, à la lumière des informations actuellement disponibles, que l'exercice financier 2016 se terminera en respectant l'équilibre budgétaire. Je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus pendant l'année, ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et dont le total pour le même contractant excède 25 000 \$.

Je suis particulièrement fier des résultats obtenus en 2016, notamment dans l'amélioration des chemins et rues de la municipalité, bien que beaucoup reste à faire dans ce domaine. D'importants travaux de drainage, de contrôle de la végétation, de rechargement de pierre ainsi que des travaux de traitement de surface, ont été réalisés dans divers chemins et rues de la municipalité cette année et on peut donner une meilleure note à notre réseau routier, dans son ensemble. De nouveaux équipements tels une excavatrice, un chargeur sur roues et de nouveaux équipements de déneigement ont permis d'augmenter le niveau de service. De plus, le Ministère des Transports prévoit, en 2017, d'importants travaux de pavage et reprofilage de la route 202 entre Dunham et Cowansville. Nous pourrions profiter de l'occasion pour y intégrer divers éléments (trottoirs, voie cyclable, panneau radar, etc.).

Dans le secteur de l'environnement et de l'hygiène du milieu, nous allons continuer, dans les prochaines années, les travaux pour l'amélioration des fossés du secteur du lac Selby, selon le projet du RAPPEL et nous poursuivrons notre collaboration avec *l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Selby*, pour lutter contre les cyanobactéries, les apports en sédiments, ainsi qu'à améliorer de façon générale la qualité de ce superbe plan d'eau.

Du côté de la gestion des matières résiduelles, Dunham continuera d'être à l'avant-garde. Le projet de traitement des matières organiques de la RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI, dont nous sommes copropriétaires, constituera une avancée importante dans la réduction et la récupération des déchets.

Sur le plan de la sécurité publique, on note une constante amélioration des équipements et la formation des membres du service des incendies. On peut penser à la récente acquisition de pinces de désincarcération, le remplacement d'un ancien camion par une unité d'intervention des plus modernes et le nouveau service de premiers répondants (niveau 1). L'avancement du dossier du nouveau poste de la SÛRETÉ DU QUÉBEC à Dunham, dont la construction doit débiter d'ici l'automne 2017, nous place en bonne situation et gardera Dunham au centre de la desserte policière de la MRC Brome-Missisquoi.

Notre participation à la démarche CŒURS VILLAGEOIS avec Tourisme Cantons de l'Est, nous servira, en 2017, à améliorer les services et le développement de cet important secteur de notre activité économique qu'est le tourisme. Le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'incorporation du Village de Dunham (la même année que le 150<sup>e</sup> anniversaire de la confédération canadienne) attirera encore une fois les projecteurs sur notre belle municipalité, ses attraits, son histoire et son riche patrimoine. La 20<sup>e</sup> édition de la Clé des Champs, la 15<sup>e</sup> édition du tournoi de golf, le 175<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Ste-Croix seront également soulignés. Un plus pour nos visiteurs et nos résidents propriétaires de véhicules électriques, une borne de recharge sera en fonction dans les prochaines semaines dans le stationnement de l'hôtel de ville.

Les loisirs, les arts et la culture ont aussi vu une belle amélioration cette année, et nous continuerons en ce sens. La qualité des expositions et des activités du Centre d'art est en constante progression. Quant à la réputation de notre bibliothèque, elle n'est plus à faire. Au niveau de l'information aux citoyens, le nouveau site internet et le bulletin électronique « *Quoi de neuf? @ Dunham* » nous ont permis de diffuser davantage l'information.

Dorénavant un plan stratégique de développement, une politique culturelle, l'élaboration d'une politique MADA (Municipalité Amie des aînés) et d'autres outils de gestion viendront guider nos actions futures. De nombreux projets ont été amorcés ou pointent à l'horizon.

**Pierre Janecek, Maire.**

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (sujets à l'ordre du jour)**

La personne suivante a posé une question au Conseil :

- M. Claude Boulet - Club de tennis à ajouter au varia.

### **COMPTES PAYABLES**

**265-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 7 novembre 2016, représentant des déboursés de 279 830.58 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 31994 à # 32101 inclusivement.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 169 349.95 \$, le solde des dépenses de 110 480.63 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.*

### **SUIVI DES DOSSIERS**

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

### **ORGANISMES PARAMUNICIPAUX**

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI et à la FONDATION BMP.

### **ADMINISTRATION – FINANCES**

#### **COTISATIONS, ABONNEMENTS ET AUTRES FRAIS PAYES D'AVANCE**

**266-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les dépenses suivantes, s'étendant au-delà du 31 décembre 2016, soient autorisées et payées :

- DUOTEL INC. : contrat d'entretien annuel du système téléphonique de l'hôtel de ville du 14 novembre 2016 au 14 novembre 2017..... 488.64 \$

- LE SEMAINIER PAROISSIAL: renouvellement insertion espace publicitaire dans LE SEMAINIER PAROISSIAL du 16 octobre 2016 au 08 octobre 2017 .....  
..... 195.46 \$
- LA VOIX DE L'EST: renouvellement abonnement annuel du 1 novembre 2016 au 1 novembre 2017 ..... 217.62 \$

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 331, # 02 13000 349 et # 02 13000 494.*

#### REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

**267-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que les remboursements de taxes municipales suivants soient autorisés et effectués :

- André Daudelin # 5998-65-2075 ..... 230.34 \$  
(modification nombre de logements de 2 à 1)
- Robert Beaulieu # 6094-04-2479 ..... 590.25 \$  
(démolition d'un chalet)

Le tout selon le document préparé par le trésorier.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 896 et # 02 13000 992.*

#### AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2017

**268-16**

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2017.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

#### CORRECTION FACTURATION CARRIÈRE DUNHAM/EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC.

**269-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que, suite à une erreur de facturation pour la fourniture de pierre en 2016 (le soumissionnaire était EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC. et non CARRIÈRE DUNHAM INC.), les factures #4014, #4126, #4223, #4321 et #4388 de CARRIÈRE DUNHAM INC., totalisant 162 633.65 \$ doivent nous être remboursées (en incluant une correction à la facture # 3931), et en remplacement nous devons payer les factures #014509, #014510, #014511, #014512 et #014513 de EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC. pour un montant total de 163 789.47 \$

Adopté.

#### ADOPTION REGLEMENT N° 358-16 D'ADOPTION DU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES ELUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE DUNHAM (REVISE)

**270-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le règlement n° 358-16 d'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Dunham (révisé), soit et est adopté.

Adopté.

**ADOPTION REGLEMENT N° 359-16 D'ADOPTION DU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES EMPLOYES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE DUNHAM (REVISE)**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

**271-16** et unanimement résolu que le règlement n° 359-16 d'adoption du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Dunham (révisé), soit et est adopté.

Adopté.

**TRANSPORT**

---

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

**URBANISME**

---

**DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 357-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE 243-03 AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 69 POUR PERMETTRE UN LOGEMENT AU DEUXIEME ETAGE DES GARAGES DETACHES DANS LA ZONE R-11**

**272-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et résolu que le deuxième projet de règlement n° 357-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03 afin de modifier l'article 69 pour permettre un logement au deuxième étage des garages détachés dans la zone R-11, soit et est adopté.

Adopté.

*Monsieur le conseiller Neil Perkins enregistre son vote **contre** la proposition.*

**ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU**

---

**DEMANDE DE SOUMISSIONS EXPLOITATION RESEAU D'EGOUT**

**273-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'une demande de soumissions sur invitation soit autorisée pour l'exploitation du réseau d'égout pour des périodes optionnelles d'un an, deux ans ou trois ans.

Adopté.

**ACHAT GENERATRICE PR3**

**274-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 25 000 \$ (taxes incluses) soit autorisé pour l'achat d'une génératrice pour remplacer la génératrice de la station de pompage PR3 (intersection Jetté et Selby) et récupérer cette dernière pour le poste de pompage PR6 (intersection Piette et Maska).

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10410 760.*

## RELEVÉ BATHYMETRIQUE RECLASSEMENT BARRAGE LAC SELBY

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

**275-16**

et unanimement résolu que la firme TETRA TECH soit mandatée pour la réalisation d'un relevé bathymétrique complet du lac Selby afin de valider le volume d'eau réel retenu par le barrage à l'exutoire du lac et de préparer un avis technique en vue d'une révision du classement de barrage actuellement considéré comme un barrage à forte contenance et qu'un montant de 9 200 \$ plus taxes soit autorisé à cette fin.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 453 (transfert budgétaire à effectuer par résolution lors de la prochaine assemblée).*

## SPORTS ET LOISIRS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

## CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

### FORMATION

**276-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les montants suivants soient autorisés pour les formations ci-après :

- Formation gestion des risques psychotraumatiques ..... 399 \$  
(pour un groupe de 12 à 15 candidats)
- Formation R.I.T (Rapide Intervention Team) ..... 960 \$  
(avec 2 formateurs pour un groupe de 20 candidats)

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 454.*

### ACHATS

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

**277-16**

et unanimement résolu que les montants suivants soient autorisés pour les achats suivants :

- 2 longueurs de boyaux 1 ¾ et 1 longueur de boyaux 2 1/2  
pour R.I.T ..... 600 \$
- logiciel PC Board pour R.I.T. .... 632 \$ par année taxes incluses

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 649.*

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE A L'ETABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, LA RECHERCHE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES INCENDIE ET LA SECURITE CIVILE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI ET RESILIATION DES ENTENTES ANTERIEURES VISANT LE MEME OBJET**

**CONSIDERANT QUE** la MRC Brome-Missisquoi a reçu du Ministre de la Sécurité publique une attestation de conformité pour son schéma de couverture de risques en sécurité incendie le 2 mai 2016 et que ce schéma est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**CONSIDERANT QU'** en vertu de l'action 49 dudit schéma révisé, en partenariat avec les directeurs incendies, la MRC Brome-Missisquoi a élaboré une entente d'entraide mutuelle régionale uniforme pouvant s'appliquer intégralement sur l'ensemble du territoire ;

**CONSIDERANT QU'** en vertu de l'action 50 dudit schéma révisé, les dispositions concernant le support en personnel pour la recherche de causes et circonstances sont prévues à cette entente ;

**CONSIDERANT QU'** en vertu de l'action 51 dudit schéma révisé, les municipalités locales de la MRC Brome-Missisquoi doivent adopter cette entente ;

**CONSIDERANT QUE** l'entraide favorise équitablement les services et la sécurité des citoyens, la protection des biens et du patrimoine ;

**CONSIDERANT QUE** l'entente a pour but d'uniformiser les frais lors d'entraide incendie, à l'intérieur des municipalités ou villes qui sont desservies par la présente entente ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST :**

**278-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu d'autoriser Monsieur Pierre Janecek, maire et Monsieur Pierre Loiselle, directeur général à adopter et ratifier au nom et pour le compte de la Ville de Dunham, l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie, la recherche des causes et des circonstances incendie et la sécurité civile de la MRC Brome-Missisquoi telle que présentée séance tenante ;

de résilier, conformément aux dispositions prévues à cet effet, toutes ententes actuellement en vigueur visant le même objet intervenues entre la Ville de Dunham et les municipalités suivantes : Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac Brome, Stanbridge East et Sutton.

Conséquemment, seule la présente entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie, la recherche des causes et circonstances incendie et la sécurité civile de la MRC Brome-Missisquoi est en vigueur.

Adopté.

**SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS**

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

**VARIA**

Monsieur Claude Boulet, du Club de Tennis de Dunham, fait mention de fissures et de l'éclairage au terrain de tennis.

## **QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. Gilles Nadeau
  - félicitations maison hantée caserne et LA FACTRIE ;
  - relevé bathymétrique ;
  - projet compostage résidus verts.
  
- M. François Charbonneau
  - projet pilote pour contrer les algues bleues au lac Selby ;
  - faucardeuse ;
  - entretien rue Baillon.
  
- M. Léo Simoneau
  - participation Loisirs Cowansville.
  
- M. Germain Duchesneau
  - nivelage chemin Childerhouse.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**279-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

**Pierre Janecek, maire**

**Pierre Loiselle, greffier**

**Nicole Gingras, trésorier**

